

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

Unité U11 - Mathématiques

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement de mathématiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

La spécialité gestion des pollutions et protection de l'environnement de baccalauréat professionnel est rattachée au groupement C défini en annexe de cet arrêté.

Unité U12 - Sciences physiques et chimiques

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

La spécialité gestion des pollutions et protection de l'environnement de baccalauréat professionnel est rattachée au groupement 6 défini en annexe de l'[arrêté du 13 avril 2012](#) relatif aux modules spécifiques du programme d'enseignement de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Unité U2 – Sciences et technologies

Évaluation des compétences suivantes :

C22 : Analyser les risques liés à l'activité du travail

C23 : Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement

Unité U 31 – Techniques professionnelles et analyse de pratique professionnelle

Évaluation des compétences suivantes :

C21 : Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués

C24 : Analyser les dysfonctionnements techniques

C41 : Mettre en œuvre les techniques d'assainissement

C42 : Mettre en œuvre les techniques d'hygiène immobilière

C43 : Mettre en œuvre les techniques de nettoyage et de dépollution des sites industriels

C44 : Mettre en œuvre les techniques de gestion des déchets industriels

C45 : Mettre en œuvre les techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité

C46 : Mettre en œuvre les techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation ou d'une élimination

C47 : Effectuer la maintenance préventive et corrective

C48 : Mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident

C61 : Etablir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes

C62 : Produire des documents de communication adaptés

Unité U32 – Organisation prévisionnelle de chantiers

Évaluation des compétences suivantes :

C11 : Rechercher, sélectionner l'information

C12 : Traiter, référencer et stocker l'information

C13 : Assurer une veille des données technologiques et réglementaires

C31 : Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention

C32 : Planifier les opérations dans le respect des règles de sécurité

C33 : Organiser l'activité et encadrer les personnels

C34 : Déterminer les moyens de mesure et de contrôle de la qualité

C35 : Gérer la maintenance des véhicules et des matériels professionnels et de sécurité

C51 : Mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité

C52 : Mettre en œuvre des opérations de contrôle de sécurité

Unité U33 - Économie - gestion

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement d'économie-gestion pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité U34 - Prévention - Santé - Environnement

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement de prévention-santé-environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité U4 - Langue vivante

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité U51 - Français

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement de français pour les classes préparant au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité U52 - Histoire, géographie et éducation civique

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité U6 - Arts appliqués et cultures artistiques

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité U7 - Éducation physique et sportive

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 10 février 2009](#) fixant les programmes d'enseignement d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité UF1 - Langue vivante

Le contenu de cette unité est défini par l'[arrêté du 8 avril 2010](#) (BOEN spécial n° 21 du 27 mai 2010).

Ventilation des compétences à évaluer sur les différentes Unités U2 – U 31 – U32

	U2	U31	U32
C11 Rechercher, sélectionner l'information			X
C12 Traiter, référencer et stocker l'information			X
C13 Assurer une veille des données technologiques et réglementaires			X
C21 Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués		X	
C22 Analyser les risques liés à l'activité du travail	X		
C23 Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement	X		
C24 Analyser les dysfonctionnements techniques		X	
C31 Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention			X
C32 Planifier les opérations dans le respect des mesures de sécurité			X
C33 Organiser l'activité et encadrer les personnels			X
C34 Déterminer les moyens de mesure et de contrôle de la qualité			X
C35 Gérer la maintenance des véhicules et des matériels professionnels et de sécurité			X
C41 Mettre en œuvre des techniques d'assainissement		X	
C42 Mettre en œuvre des techniques d'hygiène immobilière		X	
C43 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage et de dépollution des sites industriels		X	
C44 Mettre en œuvre des techniques de gestion des déchets industriels		X	
C45 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité		X	
C46 Mettre en œuvre des techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation ou d'une élimination		X	
C47 Effectuer la maintenance préventive et corrective		X	
C48 Mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident		X	
C51 Mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité			X
C52 Mettre en œuvre des opérations de contrôle de sécurité			X
C61 Etablir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes		X	
C62 Produire des documents de communication adaptés		X	